

“DAST de demain” : Coup de torchon !

■ On se doutait bien qu’avec la création d’une DEX chapeautant toutes les DAST l’objectif était de préparer la restructuration de l’ensemble des DAST sur le territoire. ■ Le projet a été présenté en CDSP le 3 mars 2015. Il prévoit 321 suppressions de postes, soit quasi 14% des effectifs. So-disant il n’y aurait pas de fermeture de DAST et pas de reclassements, mais la nouvelle organisation est prévue pour le 1er janvier 2017. ■ La productivité se fera en fusionnant les fonctions et en mutualisant les activités. ■ La direction compte fortement sur les «départs naturels» (351), retraites et préretraites, pour atteindre son objectif... à marche forcée si nécessaire ?

Petites DAST et grandes DAST...

Trois leviers : mutualisation, simplification et harmonisation, ainsi il y aura une grande DAST et une petite DAST par DEX.

7 sites garderont toutes leurs activités : Lille, Lyon, Marseille, Bordeaux, Rennes, Maison-Alfort, Saint Quentin en Yvelines. Les 6 autres Orléans, Metz, Dijon, Grenoble, Montpellier et Toulouse verront leurs activités réduites notamment en perdant le pôle «Finances/Gestion». Ce projet prépare leur absorption par les grandes DAST. Le dossier est très imprécis sur la situation des agents des petites DAST dont l’activité sera reprise par une grande. **Ce projet est la chronique d’une mort annoncée pour les petites DAST.**

Pôles « proximité » ou pôles « itinérants » ?

Des pôles « proximité » seront créés dans chaque DAST. C’est la seule nouveauté du dossier. Le responsable aura une portée managériale de 20 à 30 agents et pas d’adjoint. Toutes les fonctions itinérantes (sauf les assistants sociaux) seront rattachées hiérarchiquement à ces pôles en juillet 2015. Le critère d’appartenance à ce pôle n’est plus le métier mais simplement l’utilisation régulière d’un véhicule pour l’exercice de ses fonctions. Nos collègues croyaient avoir un métier. Ils sont réduits à un volant. Bravo pour la considération !

Pôles « proximité » ou pôles « productivité » ?

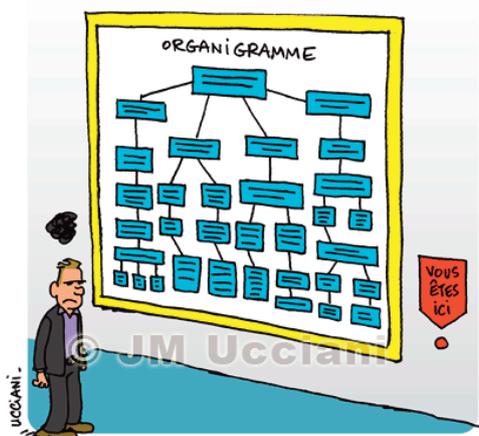
La fonction d’organisateur sera fusionnée avec celle de moniteur de production. La fonction de chef de projet sera fusionnée avec celle de RSIIT. L’objectif de ces fusions est d’abord la productivité sur les postes de travail et ensuite la fermeture des sites distants. Le sort des autres fonctions

sera connu plus tard mais il ne faut pas être sorcier pour deviner ce qui attend les agents. Aujourd’hui, le DET peut bénéficier de l’expertise de deux spécialistes affectés à proximité. **Demain, il aura un généraliste à distance !**

L’inquiétant management des pôles « proximité »

Les agents du pôle proximité n’appartiendront plus à une filière, ils seront managés par un responsable généraliste et animés par un correspondant de leur filière en DAST. Ce système est dangereux : les agents auront un manager qui leur demandera de faire des économies, « Monsieur Moins », et un animateur qui leur demandera de développer les services rendus, « Monsieur Plus ».

Les agents du pôle proximité seront exposés en permanence à des injonctions contradictoires. Le projet de réorganisation vise soi-disant à supprimer les doublons et il crée un doublon managérial !



... / ...

L'étranglement des CSRH.

Les CSRH subiraient une productivité de 80 postes. Comme si ça ne suffisait pas ils récupéreront l'activité des pôles Gestion RH de la petite et de la grande DAST.

Ces évolutions contradictoires (plus d'activités et moins d'effectifs) seraient possibles grâce à la mise en place de logiciels performants de nature à simplifier le travail des gestionnaires RH. On se souvient de l'arrivée temporaire des feuilles de présence et de Agathe : les feuilles sont restées et Agathe n'est jamais arrivée !

SUD PTT demande le 2.3 comme grade de base en CSRH, du concret et pas de ces promesses qui n'engagent que ceux qui y croient !

Les oubliés de la réorganisation.

Certaines fonctions seront supprimées dans toutes les DAST (Gestion RH et SIRH) et d'autres seront transférées sur les grandes DAST (Finance Gestion, Approvisionnements, Chargés d'affaires et de parcs). Leurs titulaires actuels découvrent le peu de considération dont ils sont l'objet et s'inquiètent pour leur devenir. Un haut responsable avait jadis prôné « l'éradication des vendeurs à zéro ». Certains collègues ressentent une étrange sensation, comme un sentiment ... d'éradication.

Démographie favorable ou chasse aux vieux !

La démographie est « favorable » comme ils disent, les départs naturels suffiraient, pourtant le document prévoit la possibilité de reclassements... Mais, il n'y a pas de postes à proposer. Démographie favorable signifie



Côté Courrier : Même recette !

Le plan stratégique à l'horizon 2020, "Avenir pour chaque postier" prévoit une vaste restructuration de l'ensemble La Poste. Et, les services support sont décidément dans l'œil du cyclone. Dans les CSRH côté Courrier, plusieurs centaines d'emplois sont menacés d'ici fin 2018 !

Il est clair que La Poste veut avancer vite et ce quel que soit le secteur. A nous de faire bloc et de nous mobiliser de manière unitaire.

La grève du 9 avril est l'occasion de montrer son mécontentement, et ce de manière massive !

qu'il y a beaucoup de retraitables et de préretraitables potentiels : 351 selon leurs calculs.

S'ils veulent bien s'en aller, la productivité passera. S'ils ne veulent pas s'en aller, on leur demandera « gentiment ». S'il le faut, on insistera un peu mais toujours « gentiment ». En 2017, il n'y aura pas plus de postes à proposer qu'aujourd'hui ; par contre, il y aura une nouvelle réorganisation et la même anxiété pour retrouver un poste. Ce n'est pas « un avenir pour chaque postier », c'est « no future » !

La conduite du projet : accélération et précipitation.

Le projet sera décliné au niveau de chaque DAST et de chaque DR. Autant la gestation par le Siège aura été longue, autant la mise en œuvre devra être rapide : de mi-avril à début juillet pour réorganiser des services qui peuvent compter plusieurs centaines de personnes. L'urgence servira de prétexte pour ne pas répondre aux questions précises et pour ne pas écouter les inquiétudes légitimes.

Cette restructuration fait passer l'effectif des DAST de 2353 agents (31/12/14) à 2032 début 2017. Une saignée majeure qui aura un impact sur la charge et la qualité du travail dispensées à l'ensemble des postiers travaillant en bureau de poste.

De plus ce projet repose uniquement sur de la productivité, et la pression que les managers exerceront fera le reste. Enfin, dans le même temps, chaque agent sera soumis à une forte incertitude pour son évolution professionnelle. Des drames ont déjà eu lieu dans les DAST, apparemment La Poste n'a pas retenu la leçon. La réorganisation ne fera qu'aggraver le risque psychosocial.

SUD PTT renouvelle son hostilité à ce projet et demande la tenue d'un comité technique national. Le projet de réorganisation des services supports est un projet national. C'est aussi un plan social déguisé et le décideur doit prendre sa responsabilité devant chaque postier.